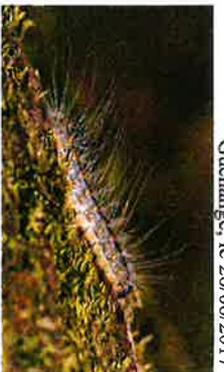




Guénange, le 26/06/2017



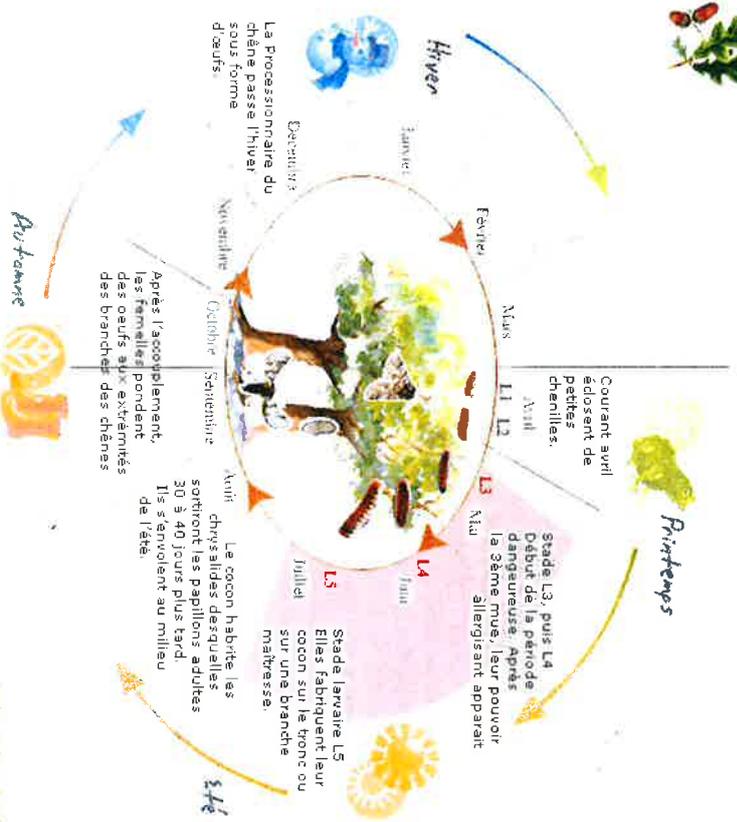
GUENANGE

Avis à la population

Le problème des chenilles processionnaires.

Petit rappel :

Le cycle de la processionnaire du chêne



Les chenilles processionnaires sont remontées du sud de la France et envahissent notre forêt sur les chênes qui la composent.

QUELQUES ELEMENTS D'EXPLICATIONS

- A Guénange, la Ville est contiguë à la forêt et 90% de celle-ci est constituée de chênes ;
- Le principe de pulvérisation aérienne, par avions ou par hélicoptères, a été étudié. Malheureusement, cette solution n'est pas autorisée compte tenu de la proximité des habitations ;
- Diverses techniques comme l'introduction de mélanges ou la mise en place de pièges sont possibles sur quelques arbres mais pas sur des milliers de chênes en forêt.

CE QUE NOUS ALLONS FAIRE

- Jun 2017**
- Mesures conservatoires sur 50 arbres par destruction des nids au chalumeau
- A l'automne 2017**
- Abattage des arbres les plus affectés le long du chemin communal de lisière sud de forêt côté habitations ;
- Etude en cours ;
- Abattage de l'ensemble des arbres sur 20 mètres de retrait par rapport à la lisière actuelle pour création d'un cordon sanitaire. Cela permettrait ensuite de pulvériser du sol avec un véhicule adapté.
- Au printemps 2018**
- Pose de pièges à chenilles puis de pièges à papillons en sacs et en réceptacles.

COMMENTAIRES

Les services de la Ville de Guénange se sont réunis avec la Sous-Préfecture, l'Agence Régionale de Santé, l'Office National des Forêts, ...

Il ressort des débats que les services de l'Etat (Agence Régionale de Santé notamment) indiquent qu'il ne s'agit pas d'un problème de Santé Publique pour cause principale d'insuffisance de signalements de la part des professionnels de santé (absence de signalements des médecins généralistes plus particulièrement).

Pourtant la Ville de Guénange a fait état avec fermeté des signalements de certains de ses administrés et des signalements de certains pharmaciens indiquant que leurs stocks de médicaments contre les dérangements étaient épuisés. Mais rien n'y fait ...

CONCLUSIONS

La Ville de Guénange continue à mettre en œuvre tout ce qui lui est possible à son échelon communal.

La Ville de Guénange va s'adresser de nouveau et avec insistance auprès des différents services compétents pour déclencher une dynamique départementale autour de cette question qui relève bien, pour elle, d'un problème de Santé Publique.

Pour le Maire, la 1^{ère} Adjointe au Maire Déléguée, Madame CEDATI-VERGNE



(Signature)